

Patrimoine : les priorités

La fin des travaux pour le clos Saint-Louis et le début de l'aménagement de l'isthme des Sablettes parmi les objectifs de Luc Patentreger pour 1996

"Mettre en valeur ce qui existe déjà et créer le patrimoine de demain", telle est la volonté résumée de Luc Patentreger, adjoint au maire, chargé de la culture et du patrimoine. Comme beaucoup de ses confrères adjoints, il doit faire avec des finances très serrées. Le clos Saint-Louis, l'aménagement de l'isthme des Sablettes et l'organisation d'états généraux sur un partenariat économique et culturel avec d'autres villes de la Méditerranée figurent parmi ses souhaits d'adjoint pour 1996. De nouveaux concepts sont en train de naître comme la "balnéarité liée à l'urbanisme" ou encore l'identité maritime mais aussi "les archives vivantes."

LES IDEES ne manquent pas à Luc Patentreger. Comme ses collègues, il est coincé par un porte-feuille municipal très aride. Sans le sou, on peut toujours rêver. Cela n'est cependant pas raisonnable pour un adjoint.

1996 sera donc l'année de l'achèvement des projets en cours depuis des années comme le clos Saint-Louis et l'amélioration de l'existant.

A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

Le clos Saint-Louis pourrait abriter d'ici la fin de l'année, la bibliothèque et la médiathèque qui lui étaient promises. Manquent pour cela 3 millions de francs qui, selon l'élu, représentent une subvention qui avait été versée mais utilisée ailleurs. Restent à réaliser une partie du gros oeuvre et l'aménagement intérieur de la bâtisse.

Cet équipement à la fois culturel et partie intégrale du patrimoine local, abritera également des "archives vivantes", une nouveauté qui devrait séduire la population.

L'adjoint à la culture tient beaucoup à ces "archives vivantes" qui seront une collection propre à la commune. Elles réu-

niront tout ce que la ville compte de documents sur son passé. Même les films de mariage sur le port ont leur importance. "Evidemment, précise-t-il, nous ne retiendrons que les vues qui peuvent intéresser le patrimoine seynoïse." Devraient être également rassemblés au clos Saint-Louis, des cartes postales, des films et des photographies sur la vie locale, les chantiers ou les traditions comme la

procession à Notre-Dame du Mai.

POUILLON SOUS HAUTE PROTECTION

Au sud, une Zone de protection du patrimoine architectural et urbain devrait placer le village Pouillon, aux Sablettes, sous haute protection. Tout ce que le célèbre architecte a signé sera protégé. La concertation sera engagée avec la population avant que le projet ne soit soumis au conseil municipal. Elle sera amenée à donner une nouvelle fois son avis après que la délibération aura été acceptée par le vote des élus mais, cette fois-ci, dans le cadre d'une enquête publique menée par un commissaire enquêteur. L'élaboration d'un cahier des charges est en cours. S'il est accepté au terme des concertations, il

devra être respecté par tous les riverains du village Pouillon. Les enseignes devront alors être progressivement harmonisées avec le patrimoine. Les maisons de pêcheurs reconstruites par l'architecte, au lendemain de la guerre, devront être conservées et maintenues dans leur état original. Des aides pourraient être mises en place pour la réhabilitation des façades.

Dans le même temps, l'isthme des Sablettes sera aménagé. Le projet de François Herisson, jugé trop coûteux en matière d'entretien, a été complètement abandonné. "Mon idée, explique Luc Patentreger, est de retrouver l'identité seynoïse, la simplicité et le côté naturel de cet espace." La route qui longe la plage devrait être transformée en un chemin piétonnier qui sera sur-élevé afin de dominer la baie du Lazaret d'un côté et la

plage des Sablettes de l'autre. Celle-ci d'ailleurs va du même coup gagner du terrain car le chemin piétonnier sera reculé. Un espace jeux avec pelouse sera aménagé. Il sera encadré d'un côté d'une palmeraie avec un kiosque à musique ou un théâtre de verdure, le terrain des boulistes et un terrain pour les enfants. De l'autre, 600 mètres carrés seront réservés à un centre administratif abritant office de Tourisme et poste de secours. L'entrée du village de Saint-Elme sera aménagé dans la foulée. Le début des travaux est prévu pour l'automne.

NOUVEAUX CONCEPTS

"Pouillon, l'isthme et l'hôtel du Golf qui ne sera pas démolit, Maurice Paul l'ayant interdit, font partie du concept de "Balnéarité liée à l'urbanisme." Il ne s'arrête pas là. Il devrait inclure des conférences, des expositions ou même des représentations théâtrales. "Le patrimoine, c'est aussi les communautés. Nous aurons le souci permanent de mettre en valeur les cultures de ces groupes, de leur permettre de s'exprimer, d'aider les projets associatifs et d'animer l'été avec eux" poursuit l'adjoint à la culture.

Autre nouveauté: l'identité maritime. "Je suis délégué à l'identité maritime, précise encore Luc Patentreger. Il s'agit de mettre en valeur l'ensemble du patrimoine maritime, qu'il soit économique, culturel, paysager ou autre." Pour octobre, l'adjoint espère également pouvoir organiser des états généraux sur un partenariat économique et culturel avec d'autres villes de la Méditerranée.

La totalité de ces projets reste soumise au budget 1996 dont l'élaboration s'annonce difficile tant il faudra distribuer les fonds publics avec parcimonie.

Régine MEUNIER



Le village Pouillon, aux Sablettes, devrait devenir dans le courant de l'année, une Zone de protection du patrimoine architectural et urbain. (Photos Stéphane Doussot)

